



Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC)
spécialisé en Infectiologie
21 rue Beaurepaire, 75010 Paris
Référencement ANDPC N°1468

18e Journée des Référents en Antibiothérapie (JRA)

Mercredi 7 juin 2023

GRENOBLE

PARTICIPANTS

Médecins ou pharmaciens, référents anti infectieux exerçant dans un établissement de santé français.

MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

La JRA est gérée par Infectio DPC et se déroulera sur 1 journée le mercredi 7 juin 2023 sur la Faculté de Médecine et de pharmacie de GRENOBLE.

La JRA est désormais validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnue comme programme intégré. Pour y participer vous devez donc obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC.

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme **ANDPC : 14682325004**

La démarche est simple :

1. Inscrivez-vous sur le mail de Christèle Chéneau : c.cheneau@infectiologie.com

Vos informations

* Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées

* Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le mail de la Journée et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) à nous retourner avant la date de clôture des inscriptions à la formation (**1er juin 2023**)

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant la formation.

3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant la formation.

TARIF D'INSCRIPTION

Montant des droits d'inscription : **700 euros**

Comprend l'accès :

- A la journée de formation
- Aux pauses et déjeuner sur la journée

Le transport aller et retour et l'hébergement restent à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé par mail accompagné de la facture de la formation à l'issue de la formation, pour règlement dès réception.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} JUIN 2023